



Corela

Cognition, représentation, langage

4-1 | 2006
Vol. 4, n° 1

le Futur de l'allemand

Aude Rebotier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corela/445>

DOI : 10.4000/corela.445

ISSN : 1638-573X

Éditeur

Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest - CerLICO

Référence électronique

Aude Rebotier, « le Futur de l'allemand », *Corela* [En ligne], 4-1 | 2006, mis en ligne le 28 juin 2006, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/445> ; DOI : 10.4000/corela.445

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.



Corela – cognition, représentation, langage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

le Futur de l'allemand

Aude Rebotier

- 1 Le statut de la forme *werden* + infinitif est l'un des points les plus controversés de la linguistique allemande. Le long débat entre temporalistes qui, conformément à la tradition, la définissent comme le Futur de l'allemand, et modalistes, qui la considèrent comme une forme modale, s'est affiné.
- 2 La thèse modaliste, dont on trouve les prémisses chez Weber (1954), a été formulée par Saltveit (1960), radicalisée par Vater (1975) ; elle est admise par la grammaire de Duden (1998 : 148, §253).
- 3 La thèse temporaliste est défendue par Fourquet (1952, 1989), Matzel/Ulvestad (1982), Ulvestad (1989), Thieroff (1992). Les théories les plus récentes cherchent à concilier ou à renvoyer dos à dos les deux approches. Une tentative intéressante est le système de Leiss (1992), dans lequel l'allemand est un Temps futur avec les verbes additifs ('imperfectifs'), et une forme modale avec les verbes non additifs ('perfectifs').¹ Les adaptations plus récentes de la thèse modaliste (Quintin 1986, Schecker 1988, Confais 1995, Fritz 2000) proposent de définir *werden* + infinitif par des valeurs diverses qui dépassent la stricte modalité épistémique, et rendent mieux compte de la complexité de ses emplois². Le consensus est cependant loin d'être atteint.
- 4 Cet article se propose de faire le point sur les acquis : au-delà des *interprétations* différentes qui sont données de la forme *werden* + infinitif (Temps futur, forme modale, forme à valeur pragmatique, forme non grammaticalisée), il est possible de dégager un tableau relativement homogène de ses *emplois* à partir des descriptions qui sont faites dans la littérature, et les grandes lignes de ce tableau coïncident avec les observations que j'ai faites sur mon corpus³. Sur cette base, j'émettrai ma propre hypothèse : le comportement de *werden* + infinitif, les nuances qui lui sont propres sont compatibles avec sa définition comme Temps futur. Alors qu'on peut être tenté, en définissant *werden* + infinitif comme un Temps, de minimiser les particularités de cette forme, je tenterai de montrer qu'il est possible de refonder la position temporaliste en s'appuyant précisément sur les apports des thèses modalistes et pragmatiques.
- 5 Tout d'abord, j'examinerai les principaux arguments qui ont été avancés pour nier à *werden* + infinitif une valeur temporelle (1. Les arguments contre le statut temporel de

werden + infinitif), et je les commenterai à la lumière d'une comparaison avec le français, afin d'établir s'il y a des obstacles théoriques à la définition de *werden* + infinitif comme Temps futur.

- 6 Dans un second temps, je chercherai à cerner les valeurs propres à cette forme dans son opposition avec le Présent futur (2.1 Les nuances contradictoires de *werden* + infinitif) et d'en rendre compte par une valeur temporelle (2.2 Le paradoxe du Futur).

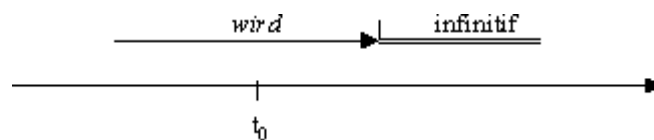
0. Remarques préliminaires

- 7 Par souci de simplicité, je conserve les appellations traditionnelles des temps grammaticaux dans chaque langue : je parle en français de *Présent*, *Futur simple*, *Futur Proche*, et d'*imparfait* ; en allemand, de *Présent* (ou *Präsens* quand il est nécessaire de le distinguer du Présent français) et de *Futur* (= *werden* + infinitif). Ceci ne préjuge en rien de la valeur sémantique de ces formes : je ne présuppose pas que le Futur Proche, par exemple, désigne des événements plus proches dans le temps que le Futur simple⁴.
- 8 Le français étant ambigu, contrairement à l'allemand, j'utilise la majuscule pour distinguer les Temps grammaticaux des périodes temporelles qui portent le même nom : *Temps* (au sens grammatical : *Tempus*) vs *temps* (le concept général : *Zeit*), *Présent* (le Temps grammatical : *Präsens*) vs *présent* (la période présente : *Gegenwart*).
- 9 J'emploie les adjectifs *présent* et *futur* dans leur sens courant ('situé dans la période présente / dans l'avenir') ; *présental* et *futural* signifient 'qui réfère au présent / à l'avenir'. Le Présent et le Futur allemands ont tous deux des emplois futurs et des emplois présents.
- 10 Je pose qu'un énoncé énonce un procès à propos d'un moment, qui est toujours thématique. Le propre d'un Temps consisterait à imposer des contraintes temporelles à ce moment thématique.
- 11 Dans l'énoncé :
- (1) Jeanne **était** très pure et très simple, alors. (A : 16)
 (2) Jeanne **war** damals rein und unschuldig. (Aa : 9)
- 12 le moment thématique (non précisable hors contexte), explicité par *alors* / *damals*, est nécessairement avant le moment de l'énonciation (t_0). Un changement de Temps peut impliquer qu'il lui soit postérieur :
- (3) Jeanne **sera** très pure et très simple, alors. (A : 16)
 (4) Jeanne **wird** dann rein und unschuldig sein. (Aa : 9)
- 13 Savoir si le Futur allemand est un Temps futur (un FUTUR)⁵ consiste à se demander si à cette forme correspond un contenu temporel, c'est-à-dire, si elle exprime un rapport temporel entre t_0 et le moment thématique, ou si au contraire elle contribue seulement à le situer indirectement, en conséquence d'une valeur qui ne serait pas temporelle.⁶

1. Les arguments contre le statut temporel de *werden* + infinitif

1.1 L'histoire de l'allemand

- 14 *Werden* + infinitif est une forme composée, relativement récente. Absente en gotique, elle n'apparaît qu'en vieux haut-allemand tardif et reste jusqu'au XV^e siècle d'un emploi beaucoup plus rare que d'autres périphrases (verbes de modalité + infinitif, *werden* + participe I) pour renvoyer à l'avenir (Kotin 2003 : 135, 154). Les autres langues germaniques n'ont pour la plupart pas de Temps futur, et en général les langues voisines géographiquement du groupe germanique (Dahl 1995 : 367).
- 15 Cet argument est au mieux un indice. Après la perte du Futur synthétique du latin, les langues romanes ont également créé des Futurs à partir de périphrases diverses, associant toutes un verbe au Présent et un infinitif. Après une phase où ces diverses périphrases en concurrence gardaient chacune leur sémantique propre en bas latin, certaines se sont spécialisées jusqu'à devenir de véritables Futurs – en français, la forme infinitif + *avoir*, dont les composants ont aujourd'hui fusionnés dans le Futur simple⁷. La situation du moyen haut-allemand telle que la décrit Kotin (2003), avec des périphrases porteuses chacune d'un sémantisme propre, ressemble à celle du bas latin telle que la décrit Wunderli (1976) ; la forme *werden* + infinitif a pu ensuite évoluer, comme les périphrases romanes, jusqu'à devenir un Temps futur. L'intégration plus récente du Futur allemand pourrait cependant expliquer pourquoi cette forme est relativement peu employée et très sensible à l'aspect.⁸
- 16 D'autre part, *werden* (devenir) se prête bien au renvoi à l'avenir : il suggère une évolution en cours, qui doit conduire au procès futur exprimé par l'infinitif⁹. Certains l'interprètent d'ailleurs comme une forme non grammaticalisée, dont le sens futur est déductible de ses parties¹⁰ :



a. reconstitution étymologique du sens futur de la forme *werden* + infinitif

- 17 On voit mal comment on pourrait rattacher étymologiquement cette forme à un sens modal. Comme le note Kotin (2003 : 171), il serait surprenant que *werden* dans la construction *werden* + infinitif ait acquis un sens modal (selon la thèse de Saltveit 1960), alors que les véritables verbes de modalité, lorsqu'ils ont été utilisés pour l'expression du futur en anglais, ont perdu leur valeur modale.

1.2 La forme composée

- 18 Le fait que le Futur allemand se compose d'un verbe, *werden*, qui a par ailleurs des emplois autonomes, et d'un infinitif, peut faire douter qu'il s'agisse d'un véritable Temps, quand Présent et Prétérit sont des formes simples. Vater, dans son article de 1975, « *Werden als Modalverb* », va jusqu'à considérer *werden* comme un verbe de modalité au même titre

que *wollen, sollen, müssen*, qui se construisent également avec un infinitif non précédé de *zu*.

- 19 La forme composée n'est pas en soi incompatible avec le statut de Temps grammatical. Au contraire, les Temps se forment souvent par composition, comme il est arrivé pour les Futurs des langues romanes. La question est de savoir à quel moment une périphrase est assez grammaticalisée pour être considérée comme un Temps. D'après les quatre critères couramment évoqués (a-d), le Futur se comporte comme une forme grammaticalisée :
- 20 a) On peut dater le procès à venir, mais pas sa phase préparatoire en cours au moment de l'énonciation.
- 21 Ce critère est le moyen de distinguer Phase¹¹ et Temps : alors qu'un FUTUR situe directement dans l'avenir le moment dont parle l'énoncé et duquel est prédiqué le procès (le moment thématique), le prospectif (Phase) permet de situer un procès indirectement dans l'avenir, par une prédication sur le moment présent. Dans le schéma (a), le procès principal (celui qui se rapporte au moment thématique) serait *wird* si *werden* + infinitif relève de la Phase, ce serait le procès désigné par l'infinitif s'il s'agit d'un Temps. On peut considérer la Phase comme une première étape dans la grammaticalisation : la forme a perdu en partie le sens de ses composants, mais le moment thématique est toujours situé par le Temps de l'auxiliaire.
- 22 Le Futur Proche français, forme intermédiaire entre Phase et Temps, permet (comme les parfaits) les deux datations : *le moment où Pierre va franchir la porte* peut être soit le moment où il passe effectivement la porte (équivalent à un Futur simple : le moment où Pierre franchira la porte), soit le moment qui précède immédiatement le passage (équivalent à une périphrase : le moment où Pierre est sur le point de passer la porte).
- 23 Dans son emploi de Phase, le Futur Proche ne peut se traduire par le Futur allemand :
- (5) Laforgue le stoppe où il **va franchir** la porte. (d'après P : 27)¹²
 (6) Laforgue stoppte ihn aus, als er gerade durch die Tür **wollte**. (Pa : 25)
- 24 Le test est plus difficile en allemand, car le Futur s'emploie rarement dans les subordonnées temporelles. Mais lorsque c'est possible, on constate que c'est le procès qui daté :
- (7) Laforgue wird ihn ausstoppen, wenn er gerade durch die Tür **gehen wird**.
 Laforgue le stoppera exactement quand il franchira la porte.
 (8) Laforgue wird ihn in dem Moment ausstoppen, in dem er gerade durch die Tür **gehen wird**.
 Laforgue le stoppera au moment exact où il franchira la porte.
- 25 Comme avec le Futur simple en français, la personne de ces deux exemples est en train de passer lorsque Laforgue l'arrête, elle n'est pas dans une phase préparatoire à l'action *durch die Tür gehen*. Le schéma (a) n'est donc qu'une reconstruction étymologique : la phase préparatoire représentée par *werden* n'est plus perceptible dans le Futur allemand.
- 26 b) Le verbe plein *werden* peut se conjuguer au Futur :
- (9) Ich weiß nicht, wie es **werden wird**. (K : 43)
Je ne sais pas ce qui va se passer (Kf : 58) (litt. : *comment cela deviendra*)
- 27 L'auxiliaire s'est suffisamment éloigné de son sens premier pour que l'ensemble ne soit pas redondant. En revanche, *werden* + infinitif ne peut s'appliquer à lui-même :
- (10) * Fritz **wird arbeiten werden**.

- 28 Ce test est par exemple un indice de la grammaticalisation du Futur Proche français : le verbe *aller* accepte d'être précédé de l'auxiliaire *aller* uniquement lorsque celui-ci a perdu son sens plein de déplacement physique.
- 29 c) le Futur peut exprimer des procès contigus avec le moment de l'énonciation :
- (11) **Wirst** du noch lange hier **sitzen** ? (Kotin 2003 : 169)
*Vas-tu **rester assis** ici encore longtemps?*
- (12) Ich **werde** dich ewig **lieben**. (Confais 1992 : 87)
*Je t'**aimerai** éternellement*
- 30 Il n'y a donc pas nécessairement de période préparatoire qui serait représentée par l'auxiliaire, comme c'est le cas avec *être sur le point de* : *être sur le point de faire quelque chose* implique qu'on n'est pas en train de la faire. *Ich werde lieben* n'implique rien quant au moment présent : c'est simplement une affirmation concernant l'avenir.
- 31 d) *werden* + infinitif est défectif. Il ne tolère aucun mode non fini, contrairement aux verbes de modalité et au parfait :

Indicatif présent de l'auxiliaire	infinitif
er ist gekommen <i>il est venu</i>	gekommen sein <i>être venu</i>
er muß kommen <i>il doit venir</i>	kommen müssen <i>devoir venir</i>
er wird kommen <i>il viendra</i>	*kommen werden

- 32 C'est le cas de tous les Temps : le Prétérit n'a pas d'infinitif, pas plus que les Temps français. Le propre de l'Indicatif serait précisément la possibilité de distinguer des Temps. D'après Wunderli (1976), la restriction d'une paraphrase temporelle au Présent et à l'imparfait est un indice de sa grammaticalisation comme Temps dans toutes les langues romanes. En revanche, les expressions, même figées, qui relèvent du lexique ou de la

Phase, suivent tout le paradigme des Temps : parfait, verbes de modalité, *être sur le point de*. Autrement dit, *werden* + infinitif aurait plutôt sa place parmi les Temps¹³ :

	kommen <i>venir</i>	gekommen sein <i>être venu</i>	kommen müssen <i>devoir venir</i>
Präsens	er kommt <i>il vient</i>	er ist gekommen <i>il est venu</i>	er muß kommen <i>il doit venir</i>
Prétérit	er kam <i>il vint/venait</i>	er war gekommen <i>il fut/était venu</i>	er mußte kommen <i>il dut/devait venir</i>
Futur	er wird kommen <i>il viendra</i>	er wird gekommen sein <i>il sera venu</i>	er wird kommen müssen <i>il devra venir</i>

Le Futur allemand vu comme un Temps¹⁴

- 33 Sur tous ces points, *werden* + infinitif semble aussi grammaticalisé que le Futur français.

1.3 L'emploi de *werden* + infinitif n'est pas lié à la référence future

- 34 Une troisième objection, et la plus importante, est qu'on ne peut identifier *werden* + infinitif avec la référence à l'avenir ; en effet, on trouve :

- 35 - la référence future sans le Futur : à l'indicatif, l'allemand peut aussi employer le Présent pour renvoyer à l'avenir (emploi que j'appelle Présent futur) ;
- 36 - le Futur sans référence à l'avenir : *werden* + infinitif sert aussi à formuler des hypothèses sur le présent :

(13) Fritz **wird** zu Hause sein = Fritz ist wahrscheinlich zu Hause
Fritz **sera** chez lui = Fritz est sans doute chez lui

- 37 Ces emplois sont un des fondements de la théorie modaliste. Vater (1975) les utilise pour assimiler *werden* aux verbes de modalité, qui possèdent eux aussi un emploi modalisant épistémique :

- 38 Modalité (ou encore modification, modulation, emploi objectif, non épistémique, non inférentiel, déontique)¹⁵ :

(14) Fritz **muß** kommen
Fritz doit venir = Fritz est dans l'obligation de venir

- 39 Modalisation (emploi subjectif, inférentiel, épistémique) :

(15) Fritz **muß** zu Hause sein = Fritz ist sicher zu Hause
Fritz **doit** être chez lui = Fritz est certainement chez lui

- 40 Dans ces conditions, la substitution du Présent par le Futur et inversement n'implique pas toujours de changement temporel :

(16) Es **ist** 10 Uhr.
Il est dix heures.

(17) Es **wird** 10 Uhr **sein**.
litt. : Il sera dix heures (= il est sans doute dix heures)

(18) Morgen **ist** Dienstag.
Demain c'est mardi.

(19) Morgen **wird** Dienstag **sein**. (Vater 1994 : 74)
Demain ce **sera** mardi.

41 D'après Vater, le procès est présent dans les deux premiers énoncés, et à venir dans les deux derniers, malgré le changement de Temps ; l'emploi d'un Futur apporte dans les deux cas uniquement une nuance modale (cf. ci-dessous, 1.3).

42 Cependant, si le Présent comme le Futur renvoie potentiellement au Présent aussi bien qu'à l'avenir, le Futur est bien moins ambigu. Les tests que j'ai pratiqués sur les énoncés futurs de mon corpus le montrent clairement : les énoncés au Présent deviennent souvent ambigus lorsqu'on supprime les indications temporelles non verbales (date, prise en compte du contexte), les énoncés au Futur restent généralement futurs. De même, remplacer un Futur par un Présent introduit souvent une ambiguïté temporelle, alors la substitution inverse sert souvent à lever l'ambiguïté :

(20) Ihr **wohnt** bei einem alleinstehenden Mädchen. (B : 13)
Vous **habitez** chez une jeune fille seule. (Bf : 16) (litt. : vous habitez)

43 Dans cet exemple, le locuteur annonce aux allocutés (trois dieux en visite sur terre) qu'il vient de leur trouver un logement. On peut le comprendre comme la description d'un fait présent, si l'on admet que les dieux ne sont plus sans logis à partir du moment où la jeune fille est d'accord ; ou comme une annonce (*vous allez habiter chez une jeune fille*), si l'on considère que l'on ne loge vraiment chez quelqu'un qu'à partir du moment où l'on est entré chez lui. Au Futur, il n'y a plus de doute : une supposition sur le présent n'aurait pas de sens, il s'agit de référence à l'avenir :

(21) Ihr **werdet** bei einem alleinstehenden Mädchen **wohnen**.
Vous **habitez** chez une jeune fille seule.

44 Des exemples comme ceux de Vater (1994) ne se trouvent pas facilement. Il n'en va pas de même pour le Futur II, dont a noté depuis longtemps qu'il s'employait bien plus fréquemment pour exprimer une hypothèse sur le passé qu'un futur rétrospectif (Vater 1975 : 94). Cependant, les deux usages existent, et cette préférence s'explique par des raisons d'aspect¹⁶ et de pertinence discursive¹⁷ ; en français aussi, le Futur antérieur est bien plus facilement modalisable que le Futur simple.

45 Mais surtout, définir un Temps futur par une équivalence stricte avec la référence à l'avenir pose problème dans la plupart des langues. Le français aussi utilise le Présent futur, et dans certains cas le Futur simple serait impossible, comme pour l'annonce d'un événement planifié :

(22) Tu sais quoi ? Jean **se marie** en mars !
(23) ? Tu sais quoi ? Jean **se mariera** en mars !

46 (Le Futur ne serait possible que dans un second temps, par exemple pour préciser la date, mais pas au moment de l'annonce)

47 ou dans les alternatives qui sont imposées au destinataire :

(24) – Écoute-moi bien, Nourdine Kader. Je m'appelle Éric. J'ai vingt-huit ans. Je suis flic. Je suis en train de t'aider à faire ta rédac pour tout à l'heure. Parce que, comme dit l'horloge, demain c'est tout à l'heure. Pendant que je me crève le cul à trouver des idées, toi, dans ta petite tête de tordu, tu penses que je te cuisine pour te faire plonger, et peut-être balancer des copains. Alors, c'est bien simple, ou je **laisse** tomber, je **retourne** à mon bureau et tu te **démerdes** tout seul avec ce devoir que tu n'auras jamais fini à temps, ou tu me **fais** confiance, on **l'écrit** à deux, on **met** le point final dans une demi-heure, et tu **as** cinq heures de sommeil devant toi. Voilà, tu as dix secondes pour décider. – On **l'écrit** à deux, m'sieur. (P : 86)

48 Au Futur simple ou au Futur Proche, ces énoncés perdent le sens d'un choix imposé au destinataire :

(25) Alors, c'est bien simple, ou je **laisserai** tomber, je **retournerai** à mon bureau et tu te **démerderas** tout seul avec ce devoir que tu n'auras jamais fini à temps, ou tu me **feras** confiance, on l'**écrira** à deux, on **mettra** le point final dans une demi-heure, et tu **auras** cinq heures de sommeil devant toi.

(26) Alors, c'est bien simple, ou je **vais laisser** tomber, je **vais retourner** à mon bureau et tu **vas** te **démerder** tout seul avec ce devoir que tu n'auras jamais fini à temps, ou tu **vas** me **faire** confiance, on **va l'écrire** à deux, on **va mettre** le point final dans une demi-heure, et tu **vas avoir** cinq heures de sommeil devant toi.

49 Contrairement à l'exemple original, les versions au Futur simple et au Futur Proche sont la simple description de deux scénarios possibles pour l'avenir, qui peuvent éventuellement prendre valeur de mise en garde, mais qui ne placent pas l'interlocuteur devant un choix à faire.¹⁸

50 Le Futur simple n'est donc ni obligatoire, ni même toujours possible en français dans les énoncés futurs, son emploi peut être soumis à des critères modaux ou pragmatiques (ici, l'acte de placer le destinataire devant un choix), et pourtant il n'est pas contesté à ma connaissance comme Temps futur, sauf par ceux qui mettent en doute la possibilité même qu'il existe un Temps futur¹⁹.

51 De même, l'emploi du Futur pour faire une hypothèse sur le présent existe dans de nombreuses langues qui forment leur Futur très différemment :

- anglais (anciens verbes de modalité + infinitif) :

(27) As anyone who has tried this task **will have realized**, communicating exactly what you want is not always easy. (Dahl 1985 : 48)

- italien (forme synthétique, fusion de l'infinitif + avoir) :

(28) Che belle parole: chissà cosa **voranno** dire ? (Meneghello, *Libera nos a Malo*, Mondadori, 1986 : 3)

Que ces paroles sont belles : qui sait ce qu'elles peuvent bien vouloir dire?

(litt. : qui sait ce qu'elles voudront dire?)

(29) Tu a 'sto raggazzino lo devi portare dal medico. Quanto **peserà?** Un'ottantina di chili. (Niccolò Ammaniti, *Ti prendo e ti porto via*, Milan : Mondadori, 1999 : 444)

Il faut que tu l'emmènes chez le médecin, ce gamin. Combien peut-il peser ? (litt. : Combien pèsera-t-il ?) Dans les quatre-vingt kilos.

- hongrois (forme synthétique pour le verbe être) :

(30) Nem találd a kalapod ? Keresd csak jobban. Ott **lesz** az a fogason. (Lajos Nyéki, *Grammaire pratique du hongrois d'aujourd'hui*, 1988 : 123)

Tu ne trouves pas ton chapeau ? Cherche mieux. Il sera là, sur le porte-manteau.

- polonais (forme synthétique pour le verbe être) :

(31) **Będzie** z dziesięć stopni mrozu. (Henri Grappin, *Grammaire polonaise*, 1985 : 273)

il doit y avoir quelque chose comme dix degrés de froid.

(litt. : il sera quelque chose comme dix degrés de froid)

52 En particulier, l'italien, qui possède un Futur synthétique très similaire au Futur simple français, a souvent recours à cet emploi, y compris pour d'autres verbes que *être*, *avoir* et les formes de parfait, alors qu'il semble vieilli en français et en anglais. En outre, le Futur proche accède également à ces emplois, ce qui semble indiquer qu'il est en voie de grammaticalisation vers un véritable Temps futur :

(32) – Monsieur, vous avez laissé la porte de l'étuve ouverte.

Le patron se retourna d'un bloc.

- Merde, cria-t-il, ça y est, ils [les croissants] **vont avoir pris** un coup de froid.
(Bernard Clavel, *La Maison des autres*, 1962).

- 53 La possibilité d'un emploi modal présental serait plutôt une caractéristique répandue des Futurs. On l'interprète souvent comme un déplacement du sens futur : ce n'est pas le procès qui est futur, mais la possibilité de le vérifier. Ce phénomène serait à replacer dans le cadre de la modalisation, opération qui permet à une expression de qualifier non le contenu propositionnel de l'énoncé, mais les conditions de son énonciation ou l'attitude du locuteur²⁰.
- 54 L'erreur des modalistes consiste à associer trop étroitement l'emploi hypothétique du Futur à la forme composée qu'il a en allemand.

1.4 Les nuances modales

- 55 Un argument important des modalistes est que l'opposition entre Futur et Présent futur, lorsque les deux formes sont possibles, est de nature modale. D'une part le Futur serait impossible dans les énoncés qui présentent des procès certains :

(33) ? Nächsten Freitag **werde** ich meinen dreißigsten Geburtstag **haben**. (Vater 1975: 100)

Vendredi prochain, ce sera mon anniversaire.

- 56 D'autre part, lorsqu'il est possible, il introduirait une nuance modale. La difficulté consiste à préciser laquelle. Vater (1975) distingue une variante inférentielle, elle-même sous-divisée en supposition (*Vermutung*) et prédiction (*Voraussage*) pour les événements plus éloignés dans le temps, et une variante non-inférentielle, avec trois sous-variantes très dépendantes de la personne grammaticale : *décision du locuteur* (proche de *wollen*) (1975 : 120), *ordre* (proche de *sollen*) (1975 : 123), variante narrative. J'y reviendrai plus bas.
- 57 On peut douter de l'agrammaticalité d'un exemple comme celui de Vater ; même si le Futur est rare dans cet emploi, il n'est pas impossible, et j'en ai trouvé des exemples sur Internet :

(34) Der aufmerksame Beobachter bemerkt vielleicht den unrunden Klang dieses Datums, aber ich kann Zweifler[n] versichern, dass es absolut nichts damit zu tun hat, dass ich an diesem Tag Geburtstag **haben werde**.²¹

L'observateur attentif aura peut-être remarqué que cette date ne tombait pas juste, mais je peux assurer aux sceptiques que cela n'a absolument rien à voir avec le fait que j'aurai mon anniversaire ce jour-là.

- 58 Il existe sans conteste des nuances entre le Futur et le Présent futur sur un même énoncé. Mais il faut encore déterminer si elles sont premières, ou conséquence d'une valeur plus fondamentale de la forme. A première vue, l'aspect multiforme des nuances semble indiquer qu'il s'agit de conséquences puisqu'il est difficile de les résumer par un seul terme. Il convient en tout cas de pouvoir en rendre compte.
- 59 En conclusion de cette première partie, je ne vois donc aucun obstacle majeur qui empêcherait de considérer *werden* + infinitif comme un Futur. La principale difficulté semble d'ordre quantitatif plutôt que qualitatif : le Futur est beaucoup moins employé que le Présent pour renvoyer à l'avenir. A l'écrit, sa proportion, variable selon le type de textes, serait de 26% dans Brons-Albert (1982) à 42,3 % (Matzel/Ulvestad 1982 : 294). Dans mon corpus, elle s'élève à 30%, sur 256 énoncés futurs à l'un ou l'autre Temps. Elle est encore beaucoup plus basse dans les corpus oraux (4,6% dans Brons-Albert (1982 : 43)). A titre de comparaison, le Présent futur ne représente qu'un quart des énoncés futurs

français de mon corpus ; le Futur simple en représente à lui seul plus de la moitié (116 sur 201).²²

- 60 Il reste donc à comprendre pourquoi le Futur allemand est aussi peu employé, et à rendre compte de sa concurrence avec le Présent.

2. Les nuances modales de *werden* + infinitif, indices d'un Temps futur

- 61 Avant de tenter de répondre à ces questions, j'approcherai la sémantique de *werden* + infinitif en cherchant à préciser les nuances que la forme apporte lorsqu'on peut la substituer au Présent futur et inversement.
- 62 En effet, on ne peut rendre compte de la concurrence entre le Présent et le Futur pour renvoyer à l'avenir en faisant du Présent une simple forme de substitution du Futur, utilisable lorsque le contexte impose suffisamment la référence future, comme le voudrait le principe d'économie énoncé par exemple par Fourquet (1989 : 76) : « Lorsqu'on donne des exemples d'emploi du futur, ce sont des exemples de cas où le locuteur n'a pas jugé suffisant d'employer le présent. »
- 63 Même quand le contexte indique clairement l'avenir, les deux formes sont loin d'être interchangeables : dans certains cas (comme les exemples de Vater, et), le Présent ne 'remplace' pas le Futur puisque celui-ci est manifestement moins adéquat ; dans d'autres, c'est au contraire le Futur qui est préférable. J'ai soumis tous les énoncés futurs de mon corpus à un test de substitution des Temps (Präsens par le Futur et inversement) ; lorsque la substitution n'affectait pas la référence future, j'ai pu constater des nuances plus ou moins marquées entre les deux versions.²³

2.1 Les nuances contradictoires de *werden* + infinitif

- 64 La principale difficulté pour attribuer un sens à *werden* + infinitif est l'hétérogénéité des nuances qu'il apporte. Plus ou moins explicitement, les descriptions tendent à montrer deux grands effets contradictoires : l'insistance ou au contraire l'affaiblissement de l'assertion. Elle est déjà évoquée rapidement chez Weber (1954) :
- „Das dtsch. Futur scheint das Geschehnis bald mit größerer, bald mit geringerer Gewißheit hinzustellen als das dtsch. Präs.: in [n° d'un exemple] schwächt es die Aussage ab, während es in folgendem Beispiel das Geschehnis hervorhebt und dadurch den Willen des Sprechenden zu betonen scheint [...]“ (Weber 1954 : 187, n.1)
- 65 On la trouve aussi dans les variantes du Futur établies par Vater (1975).
- 66 Ce sont aussi les deux aspects que j'ai constatés sur mon corpus.

2.1.1 Affaiblissement

- 67 Dans la plupart des énoncés, *werden* + infinitif représente une mise en doute du procès par rapport au Présent futur : il paraît moins certain, ou plus éloigné dans le temps :
- (35) Ich **werds** mir **notieren**. (HV : 161)
Je me le note. (HVf : 11) (litt. : *Je me le noterai*)
- (36) Ich **notiere** es mir.
Je me le note.

- 68 Avec le Präsens, l'action de noter paraît plus immédiate, et plus certaine, qu'avec le Futur. Dans l'exemple suivant, la même indication temporelle *gleich* indique un moment plus proche avec le Präsens :

(37) Ich **hole** Ihnen gleich den Reis. (B : 19)

*Je vous **apporte** tout de suite votre riz. (Bf: 20)*

(38) Ich **werde** Ihnen gleich den Reis **holen**.

*Je **vais** vous **apporter** tout de suite votre riz.*

- 69 Les adverbes qui indiquent un procès immédiat comme *gleich* (2 occurrences) et *sofort* (4 occurrences) ne sont d'ailleurs employés dans mon corpus qu'en combinaison avec le Präsens, et jamais avec le Futur. Dans l'exemple suivant, le Présent de l'énoncé original exprime mieux la résolution du locuteur que sa version transformée au Futur, et convient donc mieux dans le contexte (le père explose de colère) :

(39) Gib mir meinen Stock. Ich **hole** sie nach Hause. Und wenn sie einen Kerl bei sich **hat**, dann **schlag** ich sie tot, alle beide! (Aa : 10)

*Je **vais** la **chercher**, moi. Et si elle **a** un rendez-vous, je les **assomme**, tous les deux. (A : 18)*

(40) Gib mir meinen Stock. Ich **werde** sie nach Hause **holen**. Und wenn sie einen Kerl bei sich **hat**, dann **werde** ich sie **totschlagen**, alle beide!

*J'**irai** la **chercher**, moi. Et si elle **a** un rendez-vous, je les **assommerai**, tous les deux.*

- 70 Le Futur est ainsi plus poli dans les demandes, que le Présent rend plus pressantes :

(41) Wann **gibst** du mir denn das Geld zurück ? (HV : 165)

*L'argent, tu me le **rendras** quand ? (HVf: 15) (litt. : tu me le rends)*

(42) Wann **wirst** du mir denn das Geld **zurückgeben**?

*L'argent, tu me le **rendras** quand ?*

- 71 Lorsque l'énoncé constitue un acte particulier du locuteur (promesse, menace, mise en garde), cet acte est renforcé par le Présent, moins contraignant au Futur :

(43) Gib her ! Das **gibt** Zoff, ich warn dich ! (Pa : 18)

*Rends-le moi ! Ça **va chier**, je te préviens ! (P : 20)*

(44) SHEN TE *lacht*: Schimpft nur! Ich **werde** euch gleich das Quartier **aufsagen**, und den Reis **werde** ich **zurückschütteln**! (B : 21)

*Chen-Té, riant. C'est ça, des injures ! Allez-y, injuriez-moi ! Mais attention, je **pourrais** aussi bien vous **mettre dehors** et **repandre** tout mon riz. (Bf: 22) (litt. : je vous mettrai dehors et je reprendrai)*

- 72 Dans l'exemple (), la menace est feinte, comme le montre la didascalie ; le Futur souligne bien le fait que la locutrice n'entend pas réellement la mettre à exécution. Dans l'exemple () au contraire, le Présent convient beaucoup mieux pour la mise en garde menaçante.

2.1.2 Insistance

- 73 Dans d'autres énoncés au contraire, le Futur est compatible avec une vision confiante de l'avenir, et la souligne. Ainsi, Ulvestad (1989 : 763) relève l'usage régulier du Futur dans la formule *du wirst sehen*, qui souligne la certitude du locuteur et non le caractère incertain des faits. On trouve aussi le Futur pour appuyer des menaces ou des promesses :

(45) WANG *schimpft ihm nach*: Du schieläugiger Schieber! Hast du keine Gottesfurcht? Ihr **werdet** in siedendem Pech **braten** für eure Gleichgültigkeit! Die Götter schießen auf euch! Aber ihr **werdet** es noch **bereuen**! Bis ins vierte Glied **werdet** ihr daran abzuzahlen **haben**!(B : 12)

*Canaille, faux-jeton! Ah, tu n'as pas de religion! Eh bien, vous serez punis de votre indifférence, vous **mijoterez** tous dans la poix bouillante! Les dieux vous crachent dessus! Mais vous **vous en repentirez**! Vous le **paierez** cher! Vous tous, et les enfants de vos enfants jusqu'à la quatrième génération ! (Bf: 15)*

(46) Ihr **bratet** in siedendem Pech für eure Gleichgültigkeit! Die Götter scheißen auf euch! Aber ihr **beraut** es noch! Bis ins vierte Glied **habt** ihr daran abzuzahlen!
vous **mijoterez** tous dans la poix bouillante! Les dieux vous crachent dessus! Mais vous **vous en repentirez**! Vous le **payez** cher! (litt. : vous mijotez, vous vous en repentez, vous le payez)

- 74 L'emploi du Futur est non seulement compatible avec une menace appuyée ou un engagement fort par une promesse ; il souligne mieux que le Präsens l'inéluctabilité du procès et la solennité de la prédiction ou de l'engagement. Le Futur s'emploie également typiquement dans les cas de réaffirmation après une mise en doute de l'interlocuteur :

(47) Ich fahre auf eine Woche nach Liboch, dann auf eine Woche nach Triesch, dann nach Prag wieder und dann nach München, studieren, ja studieren. Warum schneidest Du Grimassen? Ja, ja, ich **werde studieren**.(K : 13)
J'irai encore à Liboch pour une semaine, puis à Triesch pour une semaine, puis je rentrerai à Prague, puis j'irai à Munich, faire mes études, oui, mes études. (Kf : 24) *Pourquoi fais-tu des grimasses ? Oui, oui, j'étudierai.*²⁴

- 75 Cet énoncé correspond à ce que Schecker (1988 : 134) appelle *Versicherung*, selon un schéma en trois temps :

- 1) promesse du locuteur B
- 2) doutes du locuteur A
- 3) Réaffirmation, assurance donnée par le locuteur B (*Versicherung*)

- 76 Là encore, le Futur intervient pour souligner la certitude du locuteur quant à l'avenir, envers et contre tout.

- 77 Le Futur semble donc bien produire des effets contraires selon les énoncés. Cependant, si l'on examine l'insistance apportée par le Futur et l'insistance apportée par le Présent, on constate qu'elle est de nature différente. Une menace, une promesse ou une mise en garde est renforcée par le Futur lorsque le locuteur veut affirmer l'inéluctabilité du procès :

(48) Er **wird** dir das Hemd vom Leibe **reißen** für seine paar Bretter, wenn ihm nicht Halt geboten wird. (B : 23)
Si on n'y met pas bon ordre, il va t'arracher jusqu'à ta dernière chemise pour ces malheureux bouts de planches. (Bf : 24)

- 78 Le locuteur prétend ainsi pouvoir prédire l'avenir. Au contraire, le Présent renforce l'assertion lorsqu'il permet au locuteur d'annoncer son intention d'agir :

(43) Gib her ! Das **gibt** Zoff, ich warn dich ! (Pa : 18)
Rends-le moi ! Ça va chier, je te préviens ! (P : 20)
(44) SHEN TE *lacht*: Schimpft nur! Ich **werde** euch gleich das Quartier **aufsagen**, und den Reis **werde** ich **zurückschütteln**! (Brecht, p.21)
Chen Té (riant) : C'est ça, des injures ! Allez-y, injuriez-moi ! Mais attention, je pourrais aussi bien vous mettre dehors et reprendre tout mon riz. (Bf : 22) (litt. : je vous mettrai dehors et je reprendrai)

- 79 Dans l'exemple (), il s'agit d'une mise en garde qui avertit l'interlocuteur d'un procès inéluctable si son attitude ne change pas. Par opposition, la mise en garde de l'exemple () ne prédit pas des problèmes dans l'avenir en général, mais sa volonté d'agir immédiatement si l'interlocuteur ne lui donne pas ce qu'il demande. De même, la (fausse) menace de () serait plus forte au présent car elle annoncerait l'intention d'agir de la locutrice. Au Futur, elle se contente d'affirmer que cela arrivera bien un jour.

- 80 En fait, le critère pour le choix du Présent ou du Futur n'est pas tant l'attitude de promesse ou de menace en soi, ni le degré de certitude quant au procès, que la source de

sa certitude : conviction personnelle, ou éléments plus objectifs comme une décision d'agir.

2.2 Le paradoxe du Futur²⁵

- 81 Les deux grands types d'effet produits par le Futur ont donné lieu à des définitions qui prennent en compte les deux aspects. L'effet affaiblissant du Futur met en valeur le caractère incertain des faits à venir ; son effet insistant met en valeur l'engagement du locuteur pour les affirmer. Ces deux aspects sont complémentaires : c'est lorsque les faits sont incertains que le locuteur doit mettre en jeu sa conviction personnelle pour les affirmer. Quintin (1986) décrit bien ce double mouvement :
- 82 Le locuteur qui emploie une forme de ce type procède à une opération linguistique double et, d'une certaine façon, très paradoxale :
- 83 - Il signale l'incapacité où il se trouve au moment où il parle de statuer sur la vérité ou non de ce qu'il énonce.
- 84 - dans un même mouvement, il inscrit les faits énoncés dans un univers qui, au moins de son point de vue (et sans doute aussi pour son partenaire), est celui de la réalité, ce qu'exprime clairement, par exemple, l'emploi de formes d'indicatif [...]
- 85 Or, cette contradiction ne peut être levée que par une prise en charge subjective de l'énoncé, telle que le locuteur se pose (et, dans le cas du discours indirect, se voit posé) comme seul garant de la réalité des faits, et dont le support essentiel est l'acte d'assertion lui-même, acte éminemment subjectif. (Quintin 1986 : 393)
- 86 Le Futur s'emploierait donc en cas de problème, lorsque le procès ne va pas de soi, et que le locuteur doit faire intervenir le poids de sa parole à défaut d'éléments plus concrets. Ainsi s'expliquerait le sentiment récurrent d'un Futur superflu pour des procès qui vont de soi, par exemple pour l'annonce d'un anniversaire. Les termes les plus fréquemment employés par mes informateurs germanophones pour qualifier des Futurs inappropriés reflètent bien ce sentiment : le Futur est *umständlich, korrekt, korrekt aber nicht gebräuchlich, zu korrekt (!), überflüssig, übergenau*.
- 87 La définition de Marshall (1987) résume elle aussi les deux aspects contradictoires et complémentaires, quoique dans une autre optique²⁶ :
- Futur kennzeichnet die Proposition, in deren Realisierung es eingesetzt wird, als 'noch nicht verifiziert, aber bestätigbar'. (Marshall 1987 : 130)
- 88 Certains ont tenté de synthétiser les deux aspects dans un terme unique. Par exemple, le Futur exprimerait un renvoi au locuteur ou à l'acte de parole, sans en préciser le contenu. Fritz (2000), qui fait du paradoxe du Futur le fondement de son interprétation de la forme *werden* + infinitif, lui attribue un trait *Sprecherbezug* (renvoi au locuteur). Bündgen (1996) résume le sens du Futur par la formule ICH SAG'S DIR (*je te le dis*). D'après Confais (1995 : 385), *werden* + infinitif signale la légitimité de dire p. D'autre comme Schecker (1988) ou Marshall l'assimilent à la notion de possible. Dans les deux cas, la notion unique explique les effets contradictoires constatés : mettre en valeur 'C'est moi qui te le dis' (renvoi au locuteur) peut aboutir à un affaiblissement (*ce n'est que mon avis, il peut exister d'autres opinions sur la question*) ou souligner au contraire la prise de position (*c'est moi qui le dis, je m'en porte garant*). De même, la notion de possible a deux interprétations : c'est possible (par opposition à impossible), ou bien ce n'est que possible (par opposition à avéré).

- 89 Ces définitions néomodalistes cherchent à donner à *werden* + infinitif une valeur modale qui ne soit pas épistémique, ou même une valeur pragmatique. Mon hypothèse est que la notion de Temps futur rend compte des nuances constatées d'une manière plus simple et plus économique.
- 90 En effet, le propre d'un FUTUR est de permettre de faire des assertions sur l'avenir, période sur laquelle, par définition, on ne devrait faire que des hypothèses. Le paradoxe du Futur allemand est en fait le paradoxe de n'importe quel Temps futur, c'est le paradoxe lié à l'avenir. Si l'on reprend les deux conditions que pose Quintin (1986) à l'emploi de *werden* + infinitif, on constate qu'elles sont réunies dès que l'on fait une assertion concernant l'avenir : le locuteur est dans l'incapacité au moment où il parle de statuer sur la vérité ou non de ce qu'il énonce. L'avenir n'a pas de statut de vérité en logique. Pourtant l'indicatif permet bien de faire des assertions et non de simples suppositions.
- 91 Ainsi, le FUTUR, par définition, permet d'affirmer comme réel un fait à venir, d'où les deux conséquences observées : le procès ainsi affirmé apparaît comme inéluctable, il est écrit (effet insistant) ; ou bien il est présenté comme le simple fruit d'une conviction personnelle, sans fondement contrôlable (effet atténuant).
- 92 L'hypothèse que *werden* + infinitif est un FUTUR est finalement très proche des définitions modales de Quintin ou Fritz. Elle a cependant quelques avantages :
- 93 a) Contrairement à la notion de possible, la notion de Temps futur rend compte d'une représentation linéaire du temps.
- 94 Martin (1981) et Martin/Nef (1981) posent ainsi la question de la représentation de l'avenir linguistique : est-il ramifié (à l'instant de l'énonciation, plusieurs possibilités peuvent être envisagées pour l'avenir) ou linéaire (une seule possibilité se réalisera effectivement) ? Il me semble que la langue exprime sans ambiguïté un futur linéaire :
- (49) Pierre **vient** / **viendra** demain
 (50) Peter **kommt** morgen / Er **wird** morgen **kommen**.
- 95 Dans ces énoncés, la venue de Pierre n'est pas présentée comme une simple hypothèse, ni même comme l'hypothèse la plus probable (le 'monde des attentes' de Martin/Nef (1981 : 12), ou le futur *prima facie* de Ballweg 1988) ; elle est présentée par le locuteur comme l'unique possibilité, puisqu'elle exclut toutes les autres :
- (51) ?? Pierre **viendra** demain, mais il se peut aussi qu'il ne vienne pas.
- 96 Il existe naturellement des mondes possibles où Pierre ne viendra pas (par exemple s'il tombe gravement malade), et le locuteur ne peut l'ignorer ; mais linguistiquement, il n'en tient pas compte²⁷.
- 97 b) Le Futur n'a pas de nuance modale dans son emploi historique ou narratif.
- 98 Le Futur employé dans un récit au présent narratif permet d'anticiper sur des faits qui sont à venir par rapport au point où le récit est arrivé, mais passés pour le locuteur et donc avérés :
- (52) Keine Zeit für Joseph, zu reagieren, das Blatt, das er seinem Freund Laforgue stibitzt hat, befindet sich bereits zwischen den Händen des Lehrers.
 „Ich schwör dir, Igor, ich hab nichts machen können“, **wird** er sich später **rechtfertigen**, es ging zu schnell! [...]“ (Pa :19)
Joseph n'a pas le temps de réagir, la feuille fauchée à son ami Laforgue se trouve entre les doigts du professeur.
 - Igor, je te jure, j'ai rien pu faire, **expliquera-t-il plus tard**, c'est allé très vite ! (P : 21)

- 99 Le récit reprend ensuite là où s'était arrêté avant l'incise anticipatrice du narrateur. La forme de Futur n'est associée à aucune incertitude, puisque le fait anticipé est déjà connu. Dans cet emploi, l'anticipation (propre au FUTUR) et la nuance modale d'incertitude sont dissociées. Cette nuance modale n'appartient donc pas à la forme *werden* + infinitif, elle n'est qu'une conséquence de son emploi plus ordinaire concernant l'avenir du locuteur.
- 100 c) L'emploi du Futur pour les injonctions est difficilement compatible avec sa définition comme expression du possible :
- (53) Sie **werden hierherkommen und bezahlen** ! (Marshall 1987 : 128)
Vous **allez venir ici et payer** !
- 101 Au contraire, l'effet injonctif s'explique facilement comme conséquence d'une affirmation concernant un fait à venir dont la réalisation dépend de l'allocuté.
- 102 d) Une définition non temporelle de *werden* + infinitif pose problème lorsqu'il s'agit d'expliquer les différences d'emploi selon la période référée. Lorsqu'il réfère au présent, *werden* + infinitif ne peut servir à réaffirmer une affirmation mise en doute par l'interlocuteur (*Versicherung*), il représente toujours une modalisation épistémique par rapport au Présent :
- (54) ?? A- Ich habe die Ahnung, daß Fritz jetzt zu Hause ist.
B- Nein, das glaube ich nicht.
A- Doch, er **wird** zu Hause **sein**!²⁸
- 103 C'est bien le signe que cet emploi présental est un emploi modalisé de la forme *werden* + infinitif, et non une application de la modalité exprimée par la forme elle-même.
- 104 e) Comme pour les thèses modalistes, il est difficile de montrer comment une expression construite sur le verbe *werden* a pu prendre le sens de 'renvoi au locuteur' ou de 'possible'. Au contraire, la notion de *devenir*, associée en allemand à un caractère aspectuel marqué, place facilement le procès infinitif dans l'avenir.
- 105 f) Enfin, je l'évoquerai en conclusion, on constate des effets comparables du Futur français par opposition au Présent futur. Les 'nuances modales' de *werden* + infinitif ne sont sans doute pas propres à l'allemand, mais plutôt propres aux Temps futurs en général.

3. Conclusion : le Futur et le Présent futur

- 106 Il reste à expliquer pourquoi ces nuances n'apparaissent qu'avec le Futur, alors que le Présent futur constitue lui aussi une assertion sur l'avenir, et pourquoi elles sont plus marquées en allemand. La comparaison avec le français suggère une réponse.
- 107 Les différences d'emploi sont évidentes : le Présent futur allemand, par exemple, accepte des modalisateurs, au contraire du Présent futur français²⁹ :
- (55) Ich habe schon einen Herrn, der **bestimmtzusagt**. (B : 11)
(56) J'ai trouvé un monsieur qui **acceptera** / ?? **accepte sûrement**. (Bf : 14)
- 108 Pourtant, on peut tenter un rapprochement entre les deux langues. En effet, si l'on assimile ici les deux Futurs du français (Futur simple et Futur Proche), on peut distinguer trois catégories de traductions dans mon corpus :
- - presque tous les Présents futurs français correspondent en traduction à des Présents futurs allemands ;
 - - presque tous les Futurs allemands correspondent en traduction à des Futurs français ;

- - la moitié des Futurs français correspond à des Présents futurs allemands.

	Présent	Futur	FP	total Présent + Futur + FP
Präsens	43	62	15	120
Futur	2	46	18	66
total Präsens + Futur	45	108	33	186

Traduction des Temps par des Temps dans les énoncés futurs³⁰

- 109 Les Futurs allemands ne correspondent presque jamais à des Présents futurs français. La corrélation entre le choix des Temps dans les deux langues (évaluée par le χ^2) est très élevée : les critères pertinents pour le choix des Temps en allemand sont donc également pertinents en français, et inversement. La corrélation est encore plus forte si l'on distingue parmi les énoncés français au Futur ceux qui accepteraient aussi le Présent futur. Schématiquement, les Temps français permettent de prévoir assez bien le Temps choisi en allemand :

1. Présent futur français		→ Präsens (très majoritairement)
2. Futur français	- si le Présent était possible	→ Präsens (très majoritairement)
	- si le Présent est impossible	→ Futur ou Präsens

- 110 En effet, des critères semblables sont valables dans les deux langues, avec un décalage important en faveur du Présent en allemand, et du Futur en français.
- 111 Ainsi, j'ai évoqué le fait que les adverbes modaux impliquent obligatoirement l'emploi du Futur en français : le procès exprimé au Présent futur n'est pas modalisable. En allemand, ces mêmes adverbes sont réputés favoriser l'emploi de *werden* + infinitif³¹. Le même critère, contraignant en français, incitatif en allemand, est valable dans les deux langues. De même, le caractère non-planifiable du procès rend l'usage du Présent futur impossible en français ; Matzel/Ulvestad (1982) envisage le même critère pour l'allemand.
- 112 Enfin, le paradoxe de l'avenir caractérise aussi le Futur simple, même s'il est moins marqué qu'en allemand : le Futur a souvent un effet affaiblissant par rapport au Présent futur (éloignement dans le temps, certitude moins grande, engagement moins net du locuteur³²) ; mais c'est pourtant aussi le Futur qui s'emploie pour la solennité d'une prophétie, que le locuteur ne peut faire, par définition, qu'en engageant sa conviction.³³
- 113 Dahl (1985), cherchant à définir des catégories translinguistiques, part de l'hypothèse qu'une catégorie a des emplois plus typiques et d'autres à la périphérie de leur concept, et qu'on peut les hiérarchiser des plus représentatifs aux plus éloignés. Un Temps d'une langue, pour être un représentant d'une catégorie donnée, n'a pas à avoir exactement les mêmes emplois que tous les Temps des autres langues qui font partie de la même

- CONFAIS, Jean-Paul. « No future? Les « futurs » du français et de l'allemand » in Gréciano, Gertrud et Kleiber (eds), *Systèmes interactifs. Mélanges en l'honneur de Jean David*. Recherches Linguistiques XVI, Paris : Klincksieck, 1992, 81-91.
- DAHL, Östen. *Tense and Aspect Systems*, Oxford : Blackwell, 1985.
- DAHL, Östen. « Das Tempussystem des Deutschen im typologischen Vergleich ». *Jahrbuch : das Institut für deutsche Sprache*, 1995, 359-368.
- FOURQUET, Jean. *Grammaire de l'allemand*, Paris : Hachette, 1952.
- FOURQUET, Jean. « La place de *werden* + infinitif dans le système allemand » in E. Faucher, F. Hartweg, J. Janitzka (éds), *Sens et être, Mélanges en l'honneur de Jean-Marie Zemb*. Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1989, 71-80.
- FRITZ, Thomas A. *Wahr-sagen. Futur, Modalität und Sprecherbezug im Deutschen*. (= Beiträge zur germanistischen Sprachwissenschaft 16), Hamburg : Helmut Buske Verlag, 2000.
- GUILLAUME, Gustave. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris : Champion, 1968.
- KLEIN, Wolfgang. *Time in language*, Londres/New York : Routledge, 1994.
- KOTIN, Michail L. *Die Werden-Perspektive und die werden-Periphrasen im Deutschen*. Frankfurt a/Main: Lang, 2003.
- LEISS, Elisabeth. *Die Verbalkategorien des Deutschen*. Berlin: De Gruyter, 1992.
- MARILLIER, Jean-François. « Zeitbezug, Bedeutung und pragmatische Leistung der Fügung 'wird + INF' », in : H. Quintin / Najar / S. Genz (éds), 1997, 93-107.
- MARSCHALL, Matthias. « Paul wird in der Badewanne sitzen. Das Futur in der gesprochenen deutschen Standardsprache und ein Teilsystem der deutschen Verbformen », *Deutsche Sprache* 2, 1987, 122-136.
- MARTIN, Robert. « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? », *Langages* 64, 1981, 81-93.
- MARTIN, Robert, NEF, Frédéric. « Temps linguistique et temps logique », in *Langages* 64, 1981, 7-20.
- MARTIN, Robert. *Pour une logique du sens*. Paris: PUF, 1983.
- MATZEL, Klaus /ULVESTAD, Bjarne. « Futur I und futurisches Präsens ». *Sprachwissenschaft* 7, 1982, 282-328.
- QUINTIN, Hervé. « Pour une mise en place raisonnée des formes de « futur » en allemand », *Verbum* (F), 1986, IX, 3, 379-410.
- REBOTIER, Aude. « Das Zukunftspräsens im Deutschen und im Französischen : eine aspektuelle Opposition », in Gautier/Haberkorn (eds), 2004, 202-214.
- REBOTIER, Aude. « Le Présent futur en allemand et en français », in Christian Schmitt / Barbara Wotjak, *Beiträge zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich, Akten der gleichnamigen internationalen Arbeitstagung* (Leipzig, 4. 10. - 6.10. 2003), Band 2, Romanischer Verlag : Bonn, 2005, 267-278. (a)
- REBOTIER, Aude. *Les Temps verbaux en allemand et en français et les phénomènes aspectuels. Comparaison de deux systèmes*. Thèse de doctorat, Grenoble III, décembre 2005. (b)

SALTVEIT, Laurits. „Besitzt die deutsche Sprache ein Futur ?“, *Der Deutschunterricht* 12, 46-65, 1960.

SCHANEN, François, CONFAIS, Jean-Paul. *Grammaire de l'allemand, formes et fonctions*. Paris : Nathan, 1986.

SCHECKER, Michael. « Über die Zukunft des Futur, oder : Tempus und Zeit im Standarddeutschen » in U. Maas (éd.), *Geteilte Sprache : Festschrift für Rainer Marten*, Amsterdam : Grüner, 1988, 131-173.

SCHROTT, Angela. *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*. *Romanica Monacensia* 50, Tübingen : Narr, 1997.

THIEROFF, Rolf. *Das finite Verb im Deutschen. Tempus - Modus - Distanz*. Tübingen: Narr, 1992.

ULVESTAD, Bjarne. « Präsens versus Futur in der Zukunftsbezogenen Äußerung », in: Klaus Matzel/ Roloff, Hans-Gert (ed), *Festschrift für Herbert Kolb zu seinem 65. Geburtstag*, Frankfurt/Main u.a.: Lang, 1989, 759-770.

VATER, Heinz. « Werden als Modalverb » in : Calbert, John P. / Vater, H., *Aspekte der Modalität*, Tübingen Stauffenburg, 1975, 71-148.

VATER, Heinz. *Einführung in die Zeit-Linguistik*. Hürth-Efferen : Gabel Verlag, 1994.

WEBER, Hans. *Das Tempusystem des Deutschen und des Französischen. Übersetzungs- und Strukturprobleme*. Bern : A. Francke, 1954.

WUNDERLI, Peter. *Modus und Tempus. Beiträge zur synchronischen und diachronischen Morphosyntax der romanischen Sprachen*. Tübingen, 1976.

ZEMB, J.M. *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch, Teil 1*. Mannheim /Wien / Zürich : Dudenverlag, 1978.

Références du corpus :

[A] Anouilh, Jean. *L'Alouette*, in : *Pièces costumées*, Paris : éditions de la Table Ronde, 1962.

[Aa] Anouilh, J. *Jeanne oder die Lerche*, trad. par Franz Geiger, Stuttgart: Reclam, 1965.

[B] Bertold Brecht, *Der gute Mensch von Sezuan*, Frankfurt/Main : Suhrkamp, 1964 (pp.7 à 24).

[Bf] Bertold Brecht, *La Bonne âme du Sé-Tchouan*, traduit par Jeanne Stern et Geneviève Serreau, in *Théâtre complet V*, Paris : L'Arche, 1956.

[H] Hornung, Erik. *Geist der Pharaonenzeit*. Zurich / Munich : Artemis, ²1990.

[Hf] Hornung, Erik. *L'esprit du temps des pharaons*, traduit par Michèle Hulin. Paris : Hachette, 1996.

[HV] Horváth, Ödön von. *Geschichte aus dem Wienerwald*. In: Kruschke, T. / Hildebrandt, D. *Gesammelte Werke 1*. Frankfurt am Main : Suhrkamp, ³1970.

[HVf] Horváth, Ödön von. *Légendes de la forêt viennoise*, traduit par Sylvie Mutter. Arles : Actes Sud, 1992.

[J] Jacquard, Albert. *Les hommes et leurs gènes*. (= *Dominos* 37), Paris : Flammarion, 1994.

[Ja] Jacquard, Albert. *Der Mensch und seine Gene*, traduit par Pia Eisold-Schoppe. (= *Domino* 6), Bergisch Gladbach : BLT, 1998.

[K] Kafka, Franz, 1958. *Briefe 1902-1924*. Frankfurt am Main : Fischer Taschenbuch Verlag.

[Kf] Kafka, Franz. *Correspondance 1902-1924*, traduit par Marthe Robert. Paris : Gallimard, 1965.

[P] Pennac, Daniel. *Messieurs les enfants*, Paris : Gallimard, 1997.

[Pa] Pennac, Daniel. *Große Kinder - kleine Eltern*, traduit par Eveline Passet. Cologne: Kiepenheuer & Witsch, 1999.

[S] Schlink, Bernhard. *Der Vorleser*, Diogenes Verlag : Zürich, 1995.

[Sf] Schlink, Bernhard. *Le Liseur*, traduit par Bernard Lortholary, Gallimard, 1996.

NOTES

1. L'aspectualité joue en effet un grand rôle dans la concurrence entre Futur et Présent futur. Ce point, essentiel dans ma thèse (Rebotier 2005b), demanderait un article à lui seul. Je ne le développerai pas ici.

2. cf. ci-dessous, au 2.1.

3. Cet article s'appuie sur une partie de ma thèse de doctorat, soutenue en décembre dernier. J'y comparais les systèmes des Temps du français et de l'allemand, et je m'appuyais sur un corpus de traduction où j'avais relevé tous les verbes à une forme finie (1641 occurrences) ; les références sont données en fin d'article.

4. En effet, on peut contester à toutes ces formes un contenu en conformité avec leur appellation (celui du Présent en premier lieu, souvent qualifié de forme atemporelle ou de présent-futur). Mais seules les formes composées se laissent désigner de façon neutre, en référence à leur seule morphologie (*werden* + infinitif, *aller* + infinitif). Pour ne pas rejeter le terme de *Futur* en gardant celui de *Présent*, je choisis un traitement uniforme et j'adopte la terminologie classique pour toutes les formes.

5. J'utiliserai soit l'expression *Temps futur*, soit FUTUR en capitales pour désigner cette association entre une forme et un contenu sémantique temporel.

6. On définit souvent la temporalité linguistique au moyen des points de Reichenbach (dont de nombreux auteurs font des intervalles) : S (le moment de l'énonciation), E (le moment de l'événement), et R (le moment de référence), voire plusieurs points R. J'adopte un modèle légèrement différent pour décrire la temporalité d'un énoncé, pour lequel je n'argumenterai pas ici :

- le moment d'énonciation (t_0) est le moment que l'énoncé se donne comme tel ; le centre déictique hic-ego-nunc, tel qu'il apparaît dans un énoncé, est un objet du discours, qui est comme tous les autres, selon la formule d'Anscombe (1989 : 85), « créé[...] par et pour le discours ».

- le moment du procès (E) est l'intervalle pendant lequel a lieu le procès exprimé par l'énoncé à l'infinitif ; il n'est pas toujours pertinent linguistiquement (dans l'exemple, la durée totale du procès [*Jeanne*] être très pure et très simple ne joue aucun rôle) ;

- le moment thématique (T) est le moment dont parle l'énoncé. J'admets avec Klein (1999), qui l'appelle *Topic Time*, que tout énoncé possède un intervalle temporel dans son thème, explicité ou non par un complément de temps.

7. Wunderli 1976. Les diverses périphrases en bas latin étaient au nombre de sept, parmi lesquelles, comme en allemand, des compositions *verbe de modalité + infinitif*.

8. cf. la note 1.

9. Sur ce point, *werden* + infinitif se distingue fondamentalement des Futurs que l'on peut former avec les verbes de modalité comme auxiliaire : *werden* est un verbe transformatif (c'est-à-dire exprimant un changement d'état), qui aboutit à un état futur (exprimé par l'infinitif) ; les verbes

de modalité comme *sollen* et *wollen* expriment des états (la modalité), le procès à venir exprimé par l'infinitif doit être transformatif.

10. Zemb (1978 : 451), Marillier (1997). Je pense cependant que cette forme est bien avancée dans la voie de la grammaticalisation, cf. *infra*, 1.2.

11. Contrairement à une certaine tradition, notamment guillaumienne, je ne parle pas d'aspect à propos des formes de parfait, mais je réserve ce terme à des phénomènes qui n'expriment pas directement une relation temporelle : aspect lexical (mode d'action, type de procès), le seul existant en allemand, et aspect grammatical (l'aspect slave, mais aussi l'opposition des Temps du passé en français).

12. L'exemple original est au Passé et non au Présent narratif :

Laforque le stoppa à la seconde où il allait franchir la porte.

13. L'argument morphologique est développé par Fourquet (1989). L'impossibilité de combiner morphème de Futur et de Prétérit, citée aussi par Fourquet (1989), me semble être un argument moins convaincant : cette combinaison est possible en français pour former le conditionnel, futur du passé. D'autre part, *würde* + infinitif est bien impossible en allemand actuel, mais cette formule a été remplacée par le subjonctif II *würde* + infinitif, qui sert de futur du passé, et dont le statut est aussi controversé.

14. Ce tableau ne présuppose pas que les formes de parfait (*gekommen sein* et ses formes conjuguées) sont des expressions lexicales au même titre que la combinaison 'verbe de modalité + infinitif'. Mais elles se comportent vis-à-vis des Temps de la même manière que les expressions lexicales. Ce peut-être un indice que la Phase est moins grammaticalisée que le temps, et peut représenter une première étape dans un processus de grammaticalisation. De fait, des formes de parfait ont poursuivi leur grammaticalisation jusqu'à devenir des Temps passés, par exemple en russe et en polonais, où l'ancien parfait est devenu l'unique Temps passé.

15. Modalité vs. modalisation sont les termes de Schanen/Confais (1986). Il n'y a pas de consensus sur l'emploi de ces termes. Je parle de modalisation pour tous les éléments qui ne participent pas de la description du procès (contenu de la proposition), mais contribuent à caractériser l'acte de prédication, sa source et les relations avec le procès exprimé (p.ex. le degré de certitude concernant la prédication, et en général le rapport du locuteur à son énoncé et aux interlocuteurs). Les adverbes comme *sicher*, *hoffentlich*, les verbes de modalité dans leur emploi épistémique relèvent de la modalisation. Lorsque la forme *werden* + infinitif est qualifiée de modale, il s'agit généralement de modalisation en ce sens, à part chez Vater, qui assimile *werden* à un véritable verbe de modalité.

16. Les formes de parfait expriment un état résultat, et les états sont le type de procès qui tend le moins facilement à se rapporter à l'avenir, au Présent comme au Futur.

17. cf. Rebotier (2005b : 244sq).

18. Ce type d'impossibilité est révélateur de la sémantique propre au Présent futur français, qui implique la notion de planification. cf. note .

19. et par Confais(1995), qui attribue une valeur pragmatique aussi bien au Futur français qu'au Futur allemand : le Futur simple serait « le signal d'un engagement du locuteur par rapport à son dire, lequel, de ce fait, est plus orienté vers l'agir » (p.401). Cette valeur explique mal l'impossibilité du Futur dans l'exemple .

20. cf. la notion de monstration chez Anscombe (1989) :

Nous l'avons remercié d'avoir parlé aussi sincèrement.

Sincèrement, ton écriture est illisible.

Dans le premier cas, *sincèrement* signifie avec *sincérité* ; dans le second, « on ne se présente pas

comme décrivant un certain état de sincérité ; on se présente comme sincère, comme parlant depuis sa sincérité », c'est donc une modalité d'énonciation, la « monstration de la sincérité » (Anscombe 1989 : 78). Le phénomène concerne aussi des éléments temporels, par exemple *jamais / nie* qui dans l'exemple suivant n'a plus son sens temporel ('à aucun moment') mais sert à estimer la probabilité de la proposition (à aucun moment ceci ne sera vrai = il n'y a aucune chance pour qu'il soit là à cinq heures) :

Il ne serajamais là à cinq heures.

Er wirdnie um fünf da sein. / Er istnie um fünf da.

21. <http://www.cagewrestling.de/cgi-bin/cmboard/topic.cgi?forum=15&topic=233> , recherche effectuée le 22/04/2005.

22. J'ai classé tous les énoncés de mon corpus selon leur référence temporelle. Les énoncés futurs sont des GV :

- dont le noyau est un verbe à l'indicatif ;

- qui énoncent un procès à propos d'un moment situé dans l'avenir (indépendamment du fait que le procès se trouve réalisé aussi à d'autres moments ou non).

Ils peuvent être aussi bien indépendants que subordonnés ; je n'ai pas exclu ici les GV où la concurrence entre Futur et Présent ne jouait pas (impossibilité du Futur après certaines conjonctions). Voici les chiffres complets :

Präsens : nombre d'occurrences, 178 ; pourcentage, 69,5%

Futur : nombre d'occurrences, 78 ; pourcentage, 30,5%

Total : nombre d'occurrences, 256 ; pourcentage, 100%

Présent : nombre d'occurrences, 47 ; pourcentage, 23,4%

Futur simple : nombre d'occurrences, 116 ; pourcentage, 57,7%

Futur Proche : nombre d'occurrences, 38 ; pourcentage, 18,9%

Total : nombre d'occurrences, 201 ; pourcentage, 100%

23. J'ai proposé tous les énoncés futurs du corpus principal et leurs versions modifiées au jugement de cinq informateurs germanophones. Les informations sur le corpus complémentaire (Brecht et Kafka) proviennent essentiellement d'un informateur. J'ai soumis ponctuellement les énoncés les plus délicats des deux corpus à d'autres personnes. Il n'est pas rare que les avis des informateurs divergent ; je ne donne ici que des nuances qui ont fait l'unanimité.

24. Les deux dernières phrases ne sont pas traduites dans mon édition ; je les ai ajoutées.

25. J'emprunte l'expression à Confais (1995).

26. La définition de Marshall est logique : le Futur exclut à la fois 'es ist der Fall, daß p' et 'es ist nicht der Fall, daß p' ; il lui reste le domaine du possible entre ces deux bornes : 'es ist möglich, daß p'. (Marschall 1987 : 133). Le Präsens quant à lui recouvre le domaine du possible et du réel : 'es ist der Fall, daß p' ou 'es ist möglich, daß p', il est donc en concurrence avec le Futur sur une partie de ses emplois.

27. On peut interpréter en ce sens la notion de futur catégorique chez Guillaume, futur « réduit au minimum d'hypothèse » par opposition au conditionnel, et qui correspond, en allemand (1968 : 105) comme en français (1968 : 55), à la forme de Futur. Martin (1981 : 84, 1983 : 131) ne tranche d'ailleurs pas vraiment en faveur d'un temps ramifié ou linéaire, mais opte pour « un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possible, s'achemine vers la certitude », un mouvement fermant donc vers la linéarité (l'exclusion des autres possibilités).

28. A- *J'ai le sentiment que Fritz est chez lui en ce moment.*

B- *Non, je ne crois pas.*

A- *Si, il sera chez lui !*

La forme de Futur pour une réponse insistante de A (si, je suis sûr qu'il y est) n'est pas plus pertinente en allemand qu'en français.

29. En fait, les modalisateurs ne sont pas incompatibles avec le Présent futur, s'ils concernent non pas le procès mais sa prévision. Ainsi :

Il prend sans doute l'avion à 3 heures

est possible s'il signifie non pas 'Il est vraisemblable qu'il prenne effectivement l'avion à 3 heures', mais 'Il est vraisemblable qu'il ait prévu de / que son planning prévoie qu'il prenne l'avion à 3 heures'. Mais il est vrai que le procès à venir exprimé au Présent futur ne peut être modalisé.

30. Je ne considère pas les Présents et Futurs qui dans mon corpus sont traduits par d'autres formes (autre mode, forme nominale) ; d'où des totaux moins élevés que lorsque je considère les énoncés dans chaque langue.

31. Brons-Albert (1982) note une nette corrélation entre le choix du Temps et l'emploi de ce qu'elle nomme *Modalität bezeichnende Zusätze* ; il s'agit essentiellement des adverbess modalisateurs épistémiques : *eventuell, vielleicht, wohl, wahrscheinlich, sicher, bestimmt, schon*, ainsi que d'une catégorie *ich nehme an* (et assimilés) et d'une catégorie *autres* (Brons-Albert 1982 : 57). Mon corpus n'en comporte pas assez d'occurrences pour donner des statistiques significatives.

32. cf. par exemple l'effet de coopérativité que note Schrott (1997 : 207) : en annonçant au Présent les actions qu'il envisage de faire, le locuteur montre sa bonne volonté, alors qu'au Futur, il paraît moins décidé à agir.

33. Je ne peux pas développer ici la concurrence des Temps futurs en français ; mais les particularités du Présent futur y sont plus faciles à décrire qu'en allemand, tandis que le Futur simple est soumis à moins de contraintes. Je renvoie à l'excellent ouvrage d'Angela Schrott (1997) (cf. Rebotier 2005a et 2005b : 487-520).

RÉSUMÉS

La forme *werden* + infinitif, considérée traditionnellement comme le Futur de l'allemand, fait depuis longtemps l'objet de vives controverses. En concurrence avec le Présent, relativement peu employée, porteuse de diverses nuances dites modales, elle est régulièrement contestée comme Temps. Cet article, fondé sur les résultats d'une analyse de corpus, examine les différents arguments et les relativise par une comparaison avec le français. Il conclut qu'on peut plaider pour un statut de Futur pour la forme *werden* + infinitif sans pour autant négliger ses spécificités en allemand, si l'on considère que *werden* + infinitif est un Futur restreint aux emplois les plus typiques d'un Temps futur, ceux où le paradoxe lié à l'existence d'un Temps futur est mis en valeur : le locuteur s'engage sur un fait qui par définition n'est pas (encore) avéré.

Werden + infinitive is traditionally considered as the German future tense, but it has been much debated for a long time. Because of its competition with the Präsens, because it is less frequently used than other future tenses (like French future tenses), and because it carries various modal effects, its status as a Tense is regularly questioned. This article is based on the results of a corpus analysis. It examines the various arguments that could speak against its status as a Tense, and relativizes them by looking at the French tenses. It is possible to uphold that *werden* + infinitive is a tense without disregarding its specific use in German, if one admit that the German future tense is limited to the most typical uses of a future tense, i.e., those in which the paradox of every future tense is most apparent: the speaker commits himself to a fact that is not (yet) proved to be true.

INDEX

Keywords : german language, tenses, future tense, semantics, French language, modality

Mots-clés : allemand, temps verbaux, futur, verbe, sémantique, français, modalité

AUTEUR

AUDE REBOTIER

Université de Grenoble 3